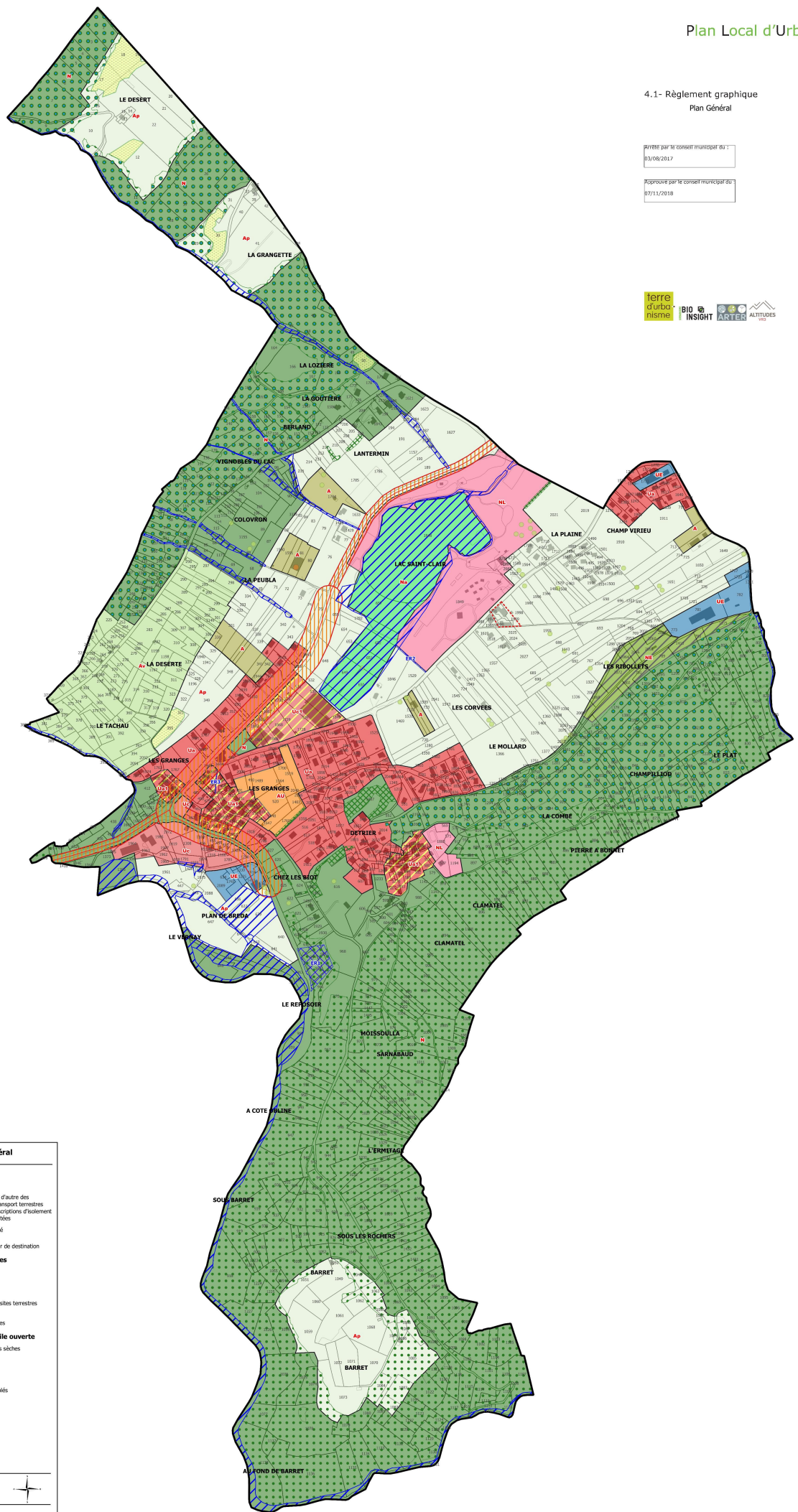


4.1- Règlement graphique
Plan Général

Approuvé par le conseil municipal du :
03/08/2017

Approuvé par le conseil municipal du :
07/13/2016



Règlement graphique - PLU de Détrier - Plan général

<p>Zonage réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Ua Zone d'habitat Ua1 Zone d'habitat - hameaux anciens et petit parcellaire Uc Zone d'activités économiques Uc1 Zone d'activité économique - commerce limité en surface Ue Zone d'exploitation forestière et artisanale AU Zone d'urbanisation future A Zone agricole destinée à la réalisation des constructions liées à l'activité agricole Ap Zone agricole stricte - habitation autorisée sur une construction existante Av Zone agricole stricte - constructions destinées à l'exploitation agricole N Zone naturelle destinée à la préservation des espaces ayant un potentiel écologique Na Zone naturelle de protection d'espèce NE Zone naturelle destinée aux dépôts de matériaux inertes NL Zone naturelle destinée aux équipements publics de loisirs <p>● Bâtiment d'élevage</p> <p>ER 1 bénéficiaire : SNCF destination Lyon-Turin ER 2 et 3 bénéficiaire : commune destination liaisons piétons</p>	<p>Prescriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> Estimé de part et d'autre des infrastructures de transport terrestres dans lequel des prescriptions d'isolement acoustique sont édictées Emplacement réservé Bâti pouvant changer de destination <p>Continuités écologiques</p> <p>sous-trame humide</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs humides <p>sous-trame boisée</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs boisés des sites terrestres de batraciens Secteurs boisés autres <p>sous-trame thermophile ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs de pelouses sèches <p>sous-trame bocagère</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs de haies Secteurs d'arbres isolés <p>Fond de plan</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâti Parcellaire Limite communale
--	--

0 100 200 300 400 m